

populations d'Europe et des îles se rattachent à une forme relativement homogène (*A. senilis senilis*) tandis que celles du Maroc s'avèrent très variables (CAGNIANT *et al.*, à paraître). Quatre types d'arguments peuvent être invoqués pour justifier le statut de « bonne espèce » d'*A. sicardi*.

### 1. Caractères morphologiques des mâles

La distinction entre *A. sicardi* et *A. (suprasp.) senilis* est aisée au niveau des mâles ; citons en particulier :

— le scape, long comme les trois premiers articles du funicule chez *A. sicardi*, guère plus grand que les deux premiers chez *A. (suprasp.) senilis* ;

— la morphologie de l'alitrone, proportionnellement moins étroite chez les exemplaires marocains de *A. (suprasp.) senilis* (Longueur/largeur = 1,62-2,009-2,58) ; les épaisissements médiaux y sont plus ou moins allongés en cornicules, jamais courts et carrés comme chez *A. sicardi*. La forme de la valve moyenne de ce dernier est également particulière, malgré la grande variabilité rencontrée chez les *A. (suprasp.) senilis* marocains (CAGNIANT *et al.*, op. cit.).

### 2. Caractères biométriques et morphologiques des ouvrières et des reines

La distinction des femelles est moins évidente au premier coup d'œil ; nous avons donc eu recours à l'analyse en composantes principales. On sait que celle-ci permet de positionner les sujets (ou les groupes de sujets d'un même échantillon) les uns par rapport aux autres mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse ici, d'évaluer la disposition des sujets par rapport aux variables (caractères quantitatifs mesurés) (FOUCART, 1982). Dès 1965, MAYR avait souligné l'intérêt des méthodes numériques dans l'évaluation des caractères, en particulier dans le cas de taxons apparentés ; les analyses multivariées sont aujourd'hui largement utilisées par les systématiciens et MARCUS et CORTI (1989) ont présenté une bibliographie des travaux théoriques et appliqués de référence.

Les divers échantillons de reines et d'ouvrières du Bou Iblane ont été analysés avec des échantillons représentatifs de *A. (suprasp.) senilis* d'Europe et du Maroc ; parmi ces derniers, ceux de Debdou (10) et du Tazekka (8 et 9) sont les plus proches géographiquement du Bou Iblane. Nous obtenons la liste suivante (les reines supplémentaires ont été obtenues en élevage) :

- 1 — Bou Iblane, série des syntypes : 30 ♂, 1 ♀ plus 1 ♀ ailée.
- 2 — Bou Iblane, Cédraie, autre colonie ; 30 ♂, 1 ♀.
- 3 — Bou Iblane, pelouse ; 30 ♂.
- 4 — Région de Banyuls (Pyrénées-Orientales, France), Chênaie liège ; 30 ♂, 6 ♀.
- 5 — *Idem*, maquis à Cistes ; 30 ♂, 2 ♀.
- 6 — Cagliari (Sardaigne), garrigue à Pins maritimes ; 22 ♂.
- 7 — Iglesias (Sardaigne), maquis à Chênes lièges ; 10 ♂, 1 ♀.
- 8 — Bab bou Idir (Tazekka, Moyen Atlas oriental, Maroc), Chênaie ; 30 ♂, 2 ♀.
- 9 — Jebel Tazekka, Cédraie ; 30 ♂, 5 ♀.
- 10 — Debdou (Moyen Atlas oriental de Taza), Chênaie verte ; 30 ♂, 1 ♀.